

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 1555, RUE DE L'ÉCOLE, EN DIRECT DE LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE CARIGNAN ET WEBDIFFUSÉE EN DIRECT SUR YOUTUBE, LE **6 MAI 2026**, À **19 H 30**.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

TENUE PAR MONSIEUR PATRICK MARQUÈS, MAIRE ET MONSIEUR ÉRIC MARTEL, DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1ER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 483-42-U
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 483-U

Débutant à 19 h 30 et se terminant à 19 h 34

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Édith Labrosse, conseillère
M. Luc Laforge, conseiller
M. Yves Gaudet, conseiller
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
Me Ève Poulin, Directrice des affaires juridiques et greffière
M. Éric Martel, Directeur adjoint du service de l'urbanisme et du développement durable
Mme Paméla Nantel, Directrice générale

Est/Sont absents : Mme Diane Morneau, conseillère

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 Séance ordinaire du 1er avril 2026
 - 4.2 Séance extraordinaire du 13 avril 2026
- 5 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE
- 6 RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Dépôt - Liste des personnes embauchées par la directrice générale - Avril 2026

- 6.2 Autorisation de signature et approbation -
Évaluation des descriptions de tâches du personnel syndiqué
- 6.3 Permanence - Conseillère en ressources humaines
- 7 FINANCES
 - 7.1 Dépôt - Liste des commandes - Avril 2026
 - 7.2 Approbation - Déboursés du mois - Avril 2026
 - 7.3 Ouverture des enveloppes budgétaires -
Aménagement des parcs 2026
- 8 GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Autorisation de paiement - Services professionnels
- Prolongement du réseau d'eau potable sur la route
112 et sur une partie du Chemin Bellevue - Artelia -
5 748,75 \$
 - 8.2 Autorisation d'adhésion - Plan de protection des
sources d'eau potable - 2026-2028 - 7 226,25 \$
 - 8.3 Octroi de contrat - Fourniture et installation de
modules de jeux - Parc Lareau-Bouthillier - Cour à
bois - 101 747,13 \$
- 9 URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - 9.1 Demande de dérogation mineure 2026-031 - Lot
6 131 568 - 279, rue de l'Aigle - Permettre
l'implantation de la galerie à une distance de 1,64
mètres de la ligne latérale de terrain
 - 9.2 Demande de dérogation mineure 2026-032 - Lot
6 131 569 - 283, rue de l'Aigle - Permettre
l'implantation de la galerie à une distance de 1,56
mètres de la ligne latérale de terrain
 - 9.3 Demande de PIIA 2026-023 - Lot 2 598 443 - 3616,
chemin Bellerive - Agrandissement de la résidence
unifamiliale isolée
 - 9.4 Demande de PIIA 2026-025 - Lot 3 151 921 - 155,
rue Pierre-Hudon - Agrandissement de la résidence
unifamiliale isolée par l'ajout d'une unité d'habitation
accessoire
 - 9.5 Demande de PIIA 2026-026 - Lot 2 599 766, chemin
de Chambly - Agrandissement des équipements
hors-sol dédiés au transport d'hydrocarbures
 - 9.6 Demande de PIIA 2026-001 (retour) - Lot 2 347 167
- 4639, rue de l'Île-Sainte-Marie - Rénovation de la
résidence unifamiliale
 - 9.7 Demande de PIIA 2026-027 - Lot 5 685 745 - 3419,
rue Bouthillier - Construction d'une résidence
unifamiliale isolée

- 9.8 Demande de PIIA 2026-028 - Lot 2 994 510 - 1678, rue Henriette - Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée
- 10 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 10.1 Autorisation de passage - Tour CIBC Charles-Bruneau 30e édition - 10 juillet 2026
- 11 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 11.1 Demande d'aide financière - Charlyne Coreia Da Cruz - Championnat canadien de ringuette - 28 mars au 4 avril 2026 - 400 \$
 - 11.2 Demande d'aide financière - Événement estival – 3 000 \$ - organisme Camp de jour Excursion Urbaine
 - 11.3 Amendement - Bourse engagement culturel 12-25 ans (2025) - Aide financière Bianca Tremblay – 500 \$
 - 11.4 Autorisation de signature - Entente camps de jour - Académie de basket SWSD - Été 2026
- 12 COMMUNICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ET CITOYENNES
 - 12.1 Appui - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - 17 mai 2026
- 13 RÉGLEMENTATION
 - 13.1 Avis de motion - Projet de règlement 310 (2026)-2 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan et remplaçant le règlement numéro 310 (2026)-1
 - 13.2 Avis de motion - Projet de règlement numéro 572 (2026) établissant des programmes d'aide de type écogestes sur le territoire de la ville de Carignan
 - 13.3 Adoption - Règlement numéro 508 (2026) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville remplaçant le règlement no 508 (2025)-3
 - 13.4 Adoption - Second projet de règlement numéro 483-42-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U (Garages attenants et intégrés & CES maximum secteur des Îles)
- 14 INFORMATION
- 15 DIVERS
- 16 LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 34.

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

26-05-165

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

26-05-166

4.1 Séance ordinaire du 1er avril 2026

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil municipal a eu accès au procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril 2026, conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er avril 2026.

26-05-167

4.2 Séance extraordinaire du 13 avril 2026

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil municipal a eu accès au procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 avril 2026, conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 avril 2026.

5 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

6 RESSOURCES HUMAINES

6.1 Dépôt - Liste des personnes embauchées par la directrice générale - Avril 2026

Conformément à la résolution numéro 23-06-280 concernant la délégation à la directrice générale du pouvoir de procéder à l'embauche de certains employés salariés pour combler les besoins des différents services, la directrice générale dépose la liste des personnes embauchées depuis la dernière séance ordinaire.

Les personnes suivantes ont été embauchées :

Employé(e)	Poste	Classe	Échelon	Statut	Date d'entrée en fonction
Charlie LEBEAU- HUBERDEAU	Animatrice-cheffe	D		Étudiant	28 mars 2026
Marina PAYETTE	Animatrice-cheffe	D		Étudiant	28 mars 2026
Farroudja HAMANACHE	Inspectrice municipale	8	1	Surnuméraire	20 avril 2026
Pascal BOULAY- COTTON	Directeur des communications et de l'expérience citoyenne	2	8 (103%)	Régulier	5 mai 2026

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt, par la directrice générale, de la liste des personnes embauchées au mois d'avril 2026.

26-05-168

6.2 Autorisation de signature et approbation - Évaluation des descriptions de tâches du personnel syndiqué

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan est engagée dans une démarche de modernisation et d'optimisation de son organisation pour consolider ses talents, favoriser une meilleure cohérence interservices et une amélioration continue des services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT le nouvel organigramme révisé et adopté lors de la séance du 19 novembre 2025, point 5.1 *Optimisations et*
127
6 mai 2026

modification - Structure organisationnelle (no résolution 25-11-335);

CONSIDÉRANT la réorganisation impliquant la réalisation des évaluations préliminaires et finales des postes par le comité d'évaluation des emplois.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les demandes de création et d'évaluation des descriptions de tâches suivantes :

- Technicien(ne) analyste en comptabilité
- Technicien(ne) en urbanisme

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-610-00-151 et 02-130-50-151 sous réserve d'un transfert provenant du poste 02-610-00-181 et 01-233-12-000.

26-05-169

6.3 Permanence - Conseillère en ressources humaines

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général adjoint administratif et trésorier;

CONSIDÉRANT la politique administrative et salariale du personnel cadre 2020-2025;

CONSIDÉRANT la fin de la période à l'essai de 6 mois de madame Cinthia Loignon;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation de l'appréciation et de la contribution au travail a été effectuée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER de manière permanente madame Cinthia Loignon à titre de conseillère en ressources humaines;

LE tout selon les termes et conditions prévus à politique administrative et salariale du personnel cadre 2020-2025.

7 FINANCES

7.1 Dépôt - Liste des commandes - Avril 2026

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 16 mars au 06 avril 2026.

26-05-170

7.2 Approbation - Déboursés du mois - Avril 2026

Il est proposé par le conseiller Luc Laforge, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois d'avril 2026 pour un montant de 47 304,63 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois d'avril 2026, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 2 315 028,14 \$.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

26-05-171

7.3 Ouverture des enveloppes budgétaires - Aménagement des parcs 2026

CONSIDÉRANT l'adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) pour l'exercice 2026-2027-2028;

CONSIDÉRANT qu'afin de faciliter l'amorce du projet - Aménagement de parcs pour l'année 2026, il est requis d'autoriser l'ouverture des enveloppes budgétaires pour le projet suivant :

- 26-12 - Aménagement de parcs 2026 - 63 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'ouverture de l'enveloppe budgétaire Aménagement de parc pour l'année 2026 ci-haut indiqué et financé par le fonds de parc pour un montant total de 63 000 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 01-233-90-900.

8 GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

26-05-172

8.1 Autorisation de paiement - Services professionnels - Prolongement du réseau d'eau potable sur la route 112 et sur une partie du Chemin Bellevue - Artelia - 5 748,75 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour des services professionnels d'ingénierie en lien avec le prolongement du réseau d'eau potable sur la route 112;

CONSIDÉRANT que le mandat a été octroyé à la firme Artelia au montant de 87 995,75 \$, en date du 5 février 2025 par la résolution 25-02-49;

CONSIDÉRANT que des travaux additionnels ont été demandés à la suite d'une directive du conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'une étude de faisabilité est requise afin de valider la viabilité technique et financière des travaux additionnels demandés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme additionnelle de 5 748,75 \$ taxes incluses à la firme Artelia, pour la réalisation de services professionnels d'ingénierie en lien avec le prolongement du réseau d'eau potable sur la route 112.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-411 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

26-05-173

8.2 Autorisation d'adhésion - Plan de protection des sources d'eau potable - 2026-2028 - 7 226,25 \$

CONSIDÉRANT que la rivière Richelieu est une importante source d'eau potable à l'échelle régionale;

CONSIDÉRANT que pour chaque usine de traitement d'eau potable de catégorie 1, une analyse de vulnérabilité des sources de prélèvement d'eau de surface a été produite, conformément à l'article 75 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, en avril 2021 et qu'elles ont mis en évidence la vulnérabilité des sources d'eau potable due aux activités

anthropiques et aux phénomènes naturels, tels que des déversements, rejets ou autres;

CONSIDÉRANT que les plans de protection sont réalisés sur une base volontaire et qu'ils ne font pas l'objet d'un encadrement réglementaire, mais qu'ils reflètent une volonté politique commune de protéger les sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT que le "Plan de protection des sources d'eau potable de la rivière Richelieu" a été élaboré en partenariat avec les 10 installations de production d'eau potable de catégorie 1 de la rivière Richelieu et le COVABAR, avec le soutien financier du "Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)" du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le plan de protection définit et planifie des mesures de protection pour les sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT que le conseil reconnaît l'importance de la protection des sources d'eau potable et souhaite réaffirmer son soutien aux grands principes et actions visant à protéger cette ressource essentielle;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre des actions préventives visant à protéger les sources d'eau potable afin d'assurer un approvisionnement fiable et sécuritaire à long terme, tout en limitant les coûts liés au traitement de l'eau ou à l'ajout de systèmes de traitement plus complexes et coûteux;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 26-02-61 adoptant le plan de protection des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT le document intitulé "Proposition pour la protection des sources d'eau potable de la rivière Richelieu" transmis par le COVABAR au printemps 2025 et discuté en rencontre avec les représentants d'installations en décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Yves Gaudet, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan collabore avec les municipalités partenaires et le COVABAR à la mise en oeuvre du plan de protection des sources d'eau potable;

QUE la Ville de Carignan s'engage à verser une contribution financière équivalente à 0,25 \$ par personne desservie par son

installation de production d'eau potable, soit un montant annuel de 2 408,75 \$, pendant une période de trois ans (de 2026 à 2028), pour un engagement total de 7 226,25 \$.

QUE cette somme soit administrée par le comité permanent responsable de la coordination et de la mise en oeuvre du plan. Le comité permanent sera composé d'un représentant par installation et du COVABAR, agissant à titre d'organisme d'accompagnement;

QU'en début d'année, un budget soit approuvé par le comité permanent;

QUE les actions approuvées par le comité permanent soient réalisées au cours de l'année en fonction du budget approuvé;

QUE la Ville de Carignan soit facturée par le COVABAR à la fin de chaque année selon les actions effectivement réalisées, pour un montant n'excédant pas la contribution annuelle prévue;

QU'un rapport annuel soit produit pour présenter les actions réalisées ainsi que les dépenses engagées.

26-05-174

8.3 Octroi de contrat - Fourniture et installation de modules de jeux - Parc Lareau-Bouthillier - Cour à bois - 101 747,13 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres de gré à gré afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un module de jeu au parc Lareau-Bouthillier ;

CONSIDÉRANT l'approbation écrite de la direction générale de procéder par attribution de gré à gré, conformément au Règlement numéro 506 (2024) concernant la gestion contractuelle de la Ville de Carignan ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Gaudet, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture et d'installation d'un module de jeu au parc Lareau-Bouthillier à l'entreprise *Cour à Bois*, pour un montant de 101 747,13 \$, taxes incluses.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-250-03-722.

9 URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

26-05-175 9.1 Demande de dérogation mineure 2026-031 - Lot 6 131 568 - 279, rue de l'Aigle - Permettre l'implantation de la galerie à une distance de 1,64 mètres de la ligne latérale de terrain

La greffière invite toute personne intéressée par la présente demande à se faire entendre.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure 2026-031 afin de rendre réputée conforme la galerie arrière à une distance de 1,64 mètres de la ligne latérale de terrain au 279, rue de l'Aigle, sur le lot 6 131 568, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de dérogation mineure 2026-031 afin de rendre réputée conforme la galerie arrière à une distance de 1,64 mètres de la ligne latérale de terrain au 279, rue de l'Aigle, sur le lot 6 131 568.

26-05-176 9.2 Demande de dérogation mineure 2026-032 - Lot 6 131 569 - 283, rue de l'Aigle - Permettre l'implantation de la galerie à une distance de 1,56 mètres de la ligne latérale de terrain

La greffière invite toute personne intéressée par la présente demande à se faire entendre.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure 2026-032 afin de rendre réputée conforme la galerie arrière à une distance de 1,56 mètres de la ligne latérale de terrain au 283, rue de l'Aigle, sur le lot 6 131 569, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de dérogation mineure 2026-032 afin de rendre réputée conforme la galerie arrière à une distance

de 1,56 mètres de la ligne latérale de terrain au 283, rue de l'Aigle, sur le lot 6 131 569.

26-05-177

9.3 Demande de PIIA 2026-023 - Lot 2 598 443 - 3616, chemin Bellerive - Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2026-023 concernant l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée au 3616, chemin Bellerive, sur le lot 2 598 443, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA 2026-023 concernant l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée au 3616, chemin Bellerive, sur le lot 2 598 443.

26-05-178

9.4 Demande de PIIA 2026-025 - Lot 3 151 921 - 155, rue Pierre-Hudon - Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée par l'ajout d'une unité d'habitation accessoire

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2026-025 concernant l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée par l'ajout d'une unité d'habitation accessoire au 155, rue Pierre-Hudon, sur le lot 3 151 921, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA 2026-025 concernant l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée par l'ajout d'une unité d'habitation accessoire au 155, rue Pierre-Hudon, sur le lot 3 151 921.

26-05-179

9.5 Demande de PIIA 2026-026 - Lot 2 599 766, chemin de Chambly - Agrandissement des équipements hors-sol dédiés au transport d'hydrocarbures

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2026-026 concernant l'agrandissement des équipements hors-sol dédiés au transport d'hydrocarbures situés en bordure du chemin de Chambly, sur le lot 2 599 766, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA 2026-026 concernant l'agrandissement des équipements hors-sol dédiés au transport d'hydrocarbures situés en bordure du chemin de Chambly, sur le lot 2 599 766;

CONDITIONNELLEMENT à ce qu'une nouvelle demande d'aménagement paysager soit déposée dans un délai maximal de deux ans, et ce afin que les équipements hors-sol respectent les objectifs et critères prévus au règlement sur les P.I.I.A.

26-05-180

9.6 Demande de PIIA 2026-001 (retour) - Lot 2 347 167 - 4639, rue de l'Île-Sainte-Marie - Rénovation de la résidence unifamiliale

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2026-001 concernant la rénovation de la résidence unifamiliale située au 4639, rue de l'Île-Sainte-Marie, sur le lot 2 347 167, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA 2026-001 concernant la rénovation de la résidence unifamiliale située au 4639, rue de l'Île-Sainte-Marie, sur le lot 2 347 167.

26-05-181

9.7 Demande de PIIA 2026-027 - Lot 5 685 745 - 3419, rue Bouthillier - Construction d'une résidence unifamiliale isolée

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2026-027 concernant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 3419, rue Bouthillier, sur le lot 5 685 745, telle que figurant sur les plans et

documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA 2026-027 concernant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 3419, rue Bouthillier, sur le lot 5 685 745.

26-05-182

9.8 Demande de PIIA 2026-028 - Lot 2 994 510 - 1678, rue Henriette - Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2026-028 concernant l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée située au 1678, rue Henriette, sur le lot 2 994 510, telle que figurant sur les plans et documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA 2026-028 concernant l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée située au 1678, rue Henriette, sur le lot 2 994 510.

10 SÉCURITÉ PUBLIQUE

26-05-183

10.1 Autorisation de passage - Tour CIBC Charles-Bruneau 30e édition - 10 juillet 2026

CONSIDÉRANT que le Tour CIBC Charles-Bruneau 30e édition se tiendra du 7 au 10 juillet 2026;

CONSIDÉRANT que, lors de l'évènement, le convoi désire circuler sur le territoire de la Ville de Carignan le 10 juillet 2026;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage du Tour CIBC Charles-Bruneau 30e édition;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le passage du convoi du Tour CIBC Charles-Bruneau 30e édition sur le territoire de la Ville de Carignan le 10 juillet 2026;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

11 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

26-05-184

11.1 Demande d'aide financière - Charlyne Coreia Da Cruz - Championnat canadien de ringuette - 28 mars au 4 avril 2026 - 400 \$

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par Charlyne Coreia Da Cruz;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à Charlyne Coreia Da Cruz une aide financière d'un montant de 400 \$, dans le cadre du Championnat canadien de Ringuette qui a lieu du 28 mars au 4 avril 2026.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999

26-05-185

11.2 Demande d'aide financière - Événement estival - 3 000 \$ - organisme Camp de jour Excursion Urbaine

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière Camp de jour Excursion urbaine;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à Camp de jour Excursion urbaine une aide financière d'un montant de 3 000 \$, dans le cadre de son festival prévu le 12 juillet 2026.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

26-05-186

11.3 Amendement - Bourse engagement culturel 12-25 ans (2025) - Aide financière Bianca Tremblay - 500 \$

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Bianca Tremblay dans le cadre de la bourse d'engagement culturel;

CONSIDÉRANT le changement de date de son audition en raison d'une blessure;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'AMENDER la résolution 26-01-40 afin d'indiquer les bonnes informations de date et de lieu;

D'ACCORDER à Bianca Tremblay, une aide financière d'un montant de 500 \$, dans le cadre de son audition de ballet qui a eu lieu le 4 mai 2026 à Toronto.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70290-412.

26-05-187

11.4 Autorisation de signature - Entente camps de jour - Académie de basket SWSD - Été 2026

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire de conclure une entente avec le partenaire l'Académie de basket SWSD pour l'été 2026;

CONSIDÉRANT que l'entente l'Académie de basket SWSD vise à offrir trois (3) semaines de camps de jour aux résidents de Carignan et de la région;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Yves Gaudet et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente entre la Ville de Carignan et le partenaire l'Académie de basket SWSD pour l'été 2026.

12 COMMUNICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ET CITOYENNES

26-05-188

12.1 Appui - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - 17 mai 2026

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

DE PROCLAMER le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée.

13 RÉGLEMENTATION

26-05-189

13.1 Avis de motion - Projet de règlement 310 (2026)-2 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan et remplaçant le règlement numéro 310 (2026)-1

Le conseiller Luc Laforge donne avis de motion qu'il y aura, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, l'adoption du Règlement numéro 310 (2026)-2 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan et remplaçant le règlement numéro 310 (2026)-1. Il dépose le projet de

règlement à la présente séance et en fait la présentation conformément aux dispositions de la loi.

26-05-190 13.2 Avis de motion - Projet de règlement numéro 572 (2026) établissant des programmes d'aide de type écogestes sur le territoire de la ville de Carignan

Le conseiller Daniel St-Jean donne avis de motion qu'il y aura, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, l'adoption du Règlement numéro 572 (2026) établissant des programmes d'aide de type écogestes sur le territoire de la ville de Carignan. Il dépose le projet de règlement à la présente séance et en fait la présentation conformément aux dispositions de la loi.

26-05-191 13.3 Adoption - Règlement numéro 508 (2026) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville remplaçant le règlement no 508 (2025)-3

CONSIDÉRANT que lors de la séance tenue le 1er avril 2026, avis de motion du présent règlement a été donné;

CONSIDÉRANT qu'une copie du projet de règlement a également été déposée le 1er avril 2026;

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du Règlement numéro 508 (2026) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville remplaçant le règlement no 508 (2025)-3, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Gaudet, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le Règlement numéro 508 (2026) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville remplaçant le règlement no 508 (2025)-3.

26-05-192 13.4 Adoption - Second projet de règlement numéro 483-42-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U (Garages attenants et intégrés & CES maximum secteur des Îles)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du second projet de règlement numéro 483-42-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le second projet de règlement numéro 483-42-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U.

14 INFORMATION

15 DIVERS

26-05-193

16 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 09.

Patrick Marquès
Maire

Me Ève Poulin
Greffière